

Compte-rendu de la Séance du 1^{er} Avril 2010

Étaient présents : Mmes BOQUET, BOUTIGNY, FLOURY, LEBAS, LE ROY,
Mme MAILLARD
MM. BOUDIER, DETOURNAY, HAUZAY, JAUDRIAT,
LAVENU, LECORDIER, LEGEMBRE, LETHUILLIER,
RIBET.

Mme LE ROY était nommée secrétaire de séance.

☆☆☆☆☆

Approbation du procès verbal de la séance du 11 février 2010 :

Il est approuvé à l'unanimité ;

☆☆☆☆☆

INFORMATIONS

M. RIBET informe le Conseil Municipal :

- Du décès de M. Roland LOIZEL, Maire Honoraire. Une minute de silence est observée. Un article sera publié dans le bulletin municipal.
- De la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle de la Commune suite aux inondations des 5 et 6 novembre 2009.

URBANISME

Projet d'aménagement M. Mme CLATOT

M. RIBET présente le compte-rendu du décapage effectué par M. et Mme CLATOT sur leur parcelle située dans une zone Napoléonienne. Le décapage n'a pas révélé la présence de marnière : une levée d'indices pourra être effectuée.

Projet de lotissement NEXITY

Suite au recours gracieux effectué par la Société NEXITY, un recours administratif a été adressé en Mairie. Une réponse doit être fournie dans un délai de 60 jours sous la forme d'un mémoire juridique. Il convient de faire appel à un avocat. Le Conseil Municipal délibère pour autoriser M. le Maire à ester en justice.

Compte Administratif – Compte de Gestion 2009

Le Compte Administratif en conformité avec le Compte de Gestion 2009, a été présenté par M. Denis LECORDIER, doyen des membres présents du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal a approuvé ces comptes à l'unanimité.

Ils font apparaître les résultats de clôture suivants :

- Section de fonctionnement : **excédent de 249 371,92 €**
- Section d'investissement : **excédent de 311 439,23 €**

Affectation du Résultat

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement de la façon suivante :

- Virement au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé », de la section d'investissement, pour un montant de **150 000€**.
- Le solde, d'un montant de **99 371,92€** sera repris en report de fonctionnement au Budget Primitif 2010.

Budget Primitif 2010

Le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 2010 à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et en dépenses pour

- La section de fonctionnement à : **536 020 €**
- La section d'investissement à : **800 950 €**

Vote des trois taxes

Le Conseil Municipal, après délibération, vote l'application des taux suivants :

- **Taxe d'habitation :** **7,46%**
- **Taxe Foncière sur le Bâti :** **16,89%**
- **Taxe Foncière sur le Non Bâti :** **40,26%**

Ce qui représentera un produit fiscal approximatif pour la Commune de **104 300€**.

CCAS

Mme LE ROY présente une demande d'aide sociale pour un couple d'administrés et leur enfant. La Commission Communale d'action Sociale a statué sur cette demande et propose une aide de 1000€ répartie à hauteur de 350€ à verser à la MACIF (arriéré de 6 mois d'assurance automobile) et à hauteur de 650€ à verser au notaire (au titre d'un mois de loyer). Le Conseil Municipal délibère favorablement sous réserve que le couple fournisse avant le 12 avril 2010 un document demandé par le CCAS, faute de quoi l'aide sera suspendue.

Imputation de factures en investissement

Le Conseil Municipal délibère pour imputer les dépenses suivantes en investissement :

- Facture DIEPPEDALLE pour le rabotage des rampants d'un montant de **6 799.26€**
- Facture MARTIN pour la plantation d'une haie autour du bassin (RD80/RD31) de rétention d'un montant de **988.61€**

Devis Syndicat Départemental d'Énergie

M. BOUDIER présente ce devis réalisé pour l'effacement des réseaux EDF et France Telecom sis « Rue de Rébomard » pour la portion située au dessus des bassins de rétention. Ces travaux ont pour but de remettre aux normes un réseau d'alimentation qui se situe actuellement en domaine privé suite à la division d'un corps de ferme.

Le devis s'élève à 14 651,47€ pour la participation de la Commune. Le Conseil Municipal adopte cette estimation et délibère en ce sens.

Projet d'extension de l'école

Mme MAILLARD explique au Conseil Municipal que ce projet doit faire l'objet d'un programme de travaux détaillé et qu'il est nécessaire de choisir un maître d'œuvre pour gérer la réalisation des travaux. Le Conseil Municipal délibère pour autoriser M. le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres en vue d'un marché de maîtrise d'œuvre complète.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de désigner un groupe de travail pour ce projet dont les membres seront : Mmes BOUTIGNY, FLOURY et MAILLARD et MM. BOUDIER, LAVENU, LECORDIER, LEGEMBRE, LETHUILLIER et RIBET ; Le Conseil Municipal fixe une première réunion au 8 avril 2010 à 18h.

Clôture aérotherme

M. RIBET présente deux devis pour la pose et la fourniture d'une clôture et d'un portillon autour des aérothermes de la salle polyvalente :

- Devis de la société MARIETTE d'un montant de **1 919,56€**
- Devis de la société CSTP d'un montant de **1 627,71€**

Le Conseil Municipal retient le devis de la société CSTP et délibère en ce sens.

Fauchage des accotements

M. RIBET présente plusieurs devis pour le fauchage des bords de routes. L'entreprise LE MAITRE qui a effectué les travaux en 2009 n'a pas encore fourni son devis. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à retenir l'entreprise la moins disante.

Remplacement du véhicule communal

Le véhicule communal C15 est en mauvais état. Le Conseil Municipal décide de demander une subvention auprès du Conseil Général pour l'acquisition d'un véhicule d'occasion.

Travaux de voirie 2010

M. RIBET donne les estimations de la DDE pour la réalisation des travaux de revêtements gravillonnés sur la Rue de Rébomard et de renforcement de la Rue de la Gare. Le Conseil Municipal approuve ces estimations et délibère pour lancer les procédures de consultation des entreprises.

Travaux suite au Conseil d'école

Mme BOUTIGNY présente le compte-rendu de la dernière séance du Conseil d'école qui a eu lieu le 5 mars 2010 et certains travaux sont à prévoir :

- Une fuite au niveau de la toiture de l'école maternelle devient dangereuse.
- Le Conseil Municipal accepte le devis de la société SEPROMA d'un montant de 749€ pour la mise en liaison des alarmes incendie ;

COURRIERS et QUESTIONS DIVERSES

Courrier de M. HOORELBEKE

M. RIBET donne la parole à M. HOORELBEKE venu assister à la séance pour demander une intervention de la Commune afin d'obtenir un débit satisfaisant pour les connexions internet des habitants de la Rue de la Chouette. Il informe le Conseil Municipal que 53 maisons de la Rue de la Chouette sont concernées par ce problème et 130 foyers sur les Communes de Gommerville, Graimbouville et Saint-Gilles de la Neuville.

Le Conseil Municipal propose d'intervenir auprès de la Communauté de Communes.

Courrier de la société WEIGHT WATCHERS

Le Conseil Municipal refuse à 11 voix contre de fournir une salle de réunions à cette société à des fins commerciales.

Courrier de la Société RC FRUITS

M. RIBET informe le Conseil Municipal qu'il a reçu M. et Mme BOULOGNE qui souhaitent implanter leur étal ambulant sur la Commune afin de vendre des fruits et légumes. Le Conseil Municipal reçoit cette demande favorablement.

Courrier de M. MONVILLE

M. et Mme MONVILLE adresse un courrier relatif aux servitudes aéronautiques de l'aérodrome de St Romain de Colbosc afin qu'il soit lu aux membres du Conseil Municipal.

Abattage illégal d'arbres

Un courrier sera adressé à M. CHAMEAU pour lui demander de fournir les documents réclamés par la DDE et l'Architecte des Bâtiments de France. Dans le cadre du POS, les espaces boisés classés représentent un patrimoine naturel de qualité à préserver. De plus, il est soumis à l'obligation de replanter.

Cérémonies

La cérémonie du 8 mai aura lieu en partie à Graimbouville et en partie à Gommerville selon le programme suivant :

- 10h45 Rendez-vous devant la mairie **de Graimbouville**
- 11h15 Office Religieux **à Graimbouville**
- 11h30 Dépôt de la gerbe sur le monument aux morts **à Gommerville**
- 11h45 Vin d'honneur à la salle polyvalente **de Gommerville**

Fête des mères

Elle aura lieu le vendredi 28 mai 2010 à 16h45 après la classe.

Sortie de la municipalité

5 plateaux repas seront livrés aux personnes qui ne peuvent pas participer à la sortie-repas à Deauville.

Classement des archives

Le planning d'exécution sera le suivant : 3 semaines en avril/mai et 3 semaines en septembre.